

## Tarifs du service d'eau potable des communes qui ont transféré la compétence à RDE24

Communes concernées : Aubas, Baneuil, Bayac, Le Bugue, Le Buisson de Cadouin, Campagne, Chalais, La Chapelle Aubareil, Coly Saint Amand, La Coquille, Couze et St Front, Firbeix, Lalinde, Lanquais, Limeuil, Liorac sur Louyre, Mauzac et Grand Castang, Mauzens et Miremont, Miallet, Monsac, Pazayac, Saint Capraise de Lalinde, Saint Chamassy, Saint Jory de Chalais, Saint Pierre de Frugie, Saint Priest Les Fougères, Tourtoirac, Varennes.

Organisme préleveur	Redevances	Unité	Tarifs au 01/01/2023 (€ HT)	Tarifs au 01/01/2024 (€ HT)
Part RDE24	Part fixe (Abonnement)	€ HT/an	96,00	105,64
Part RDE24	Part variable	€ HT/m <sup>3</sup>	1,240	1,360
Part RDE24	Abonnement tarifs agricoles	€ HT/an	300,00	334,18
Part RDE24	m <sup>3</sup> tarifs agricoles	€ HT/m <sup>3</sup>	0,700	0,810
Part SMDE24	Redevance protection du point de captage	€ HT/m <sup>3</sup>	0,035	0,060
Part Agence de l'eau	Redevance prélèvement*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,085	0,096
Part Agence de l'eau	Redevance pollution*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,330	0,330

\* Les redevances prélèvement et pollution sont entièrement reversées à l'Agence de l'eau dans le but de soutenir les actions pour la préservation de la ressource et contre la pollution des eaux.

## Tarifs du service d'eau potable des communes du SMAEP des Deux Rivières

Communes concernées : Calès, Cause de Clérans, Paunat, Pezuls, Pressignac Vicq, Saint Avit de Vialard, Saint Marcel du Périgord, Sainte Foy de Longas, Trémolat, Val de Louyre et Caudeau (hors Cendrieux).

Organisme préleveur	Redevances	Unité	Tarifs au 01/01/2023 (€ HT)	Tarifs au 01/01/2024 (€ HT)
Part SMAEP	Part fixe (Abonnement)	€ HT/an	58,00	59,00
Part RDE24	Part fixe (Abonnement)	€ HT/an	52,01	55,77
	<b>Abonnement total</b>	<b>€ HT/an</b>	<b>110,01</b>	<b>114,77</b>
Part SMAEP	Part variable	€ HT/m <sup>3</sup>	0,740	0,780
Part RDE24	Part variable	€ HT/m <sup>3</sup>	0,687	0,737
	<b>Part variable totale</b>	<b>€ HT/m<sup>3</sup></b>	<b>1,427</b>	<b>1,517</b>
Part SMDE24	Redevance protection du point de captage	€ HT/m <sup>3</sup>	0,035	0,06
Part Agence de l'eau	Redevance prélèvement*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,100	0,096
Part Agence de l'eau	Redevance pollution*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,33	0,33

\* Les redevances prélèvement et pollution sont entièrement reversées à l'Agence de l'eau dans le but de soutenir les actions pour la préservation de la ressource et contre la pollution des eaux.

## Tarifs RDE24 - Assainissement collectif

	Communes	Prix de l'abonnement (€ HT/an)	Prix du m <sup>3</sup>		
			€ HT/m <sup>3</sup>	€ HT/m <sup>3</sup> Été	€ HT/m <sup>3</sup> Hiver
Part collectivité	Le Bugue	194,04 €	2,670 €		
Part collectivité	Limeuil	285,00 €		5,070 €	2,700 €
Part collectivité	Les Eyzies	194,04 €	2,670 €		
Part collectivité	Manaurie	194,04 €	2,670 €		
Part collectivité	Salviac	170,00 €	2,250 €		
Part collectivité	Campagne	188,65 €	2,430 €		
Part collectivité	St Priest les Fougères	138,00 €	1,730 €		
Part collectivité	Firbeix	138,00 €	1,730 €		
Part collectivité	Miallet	138,00 €	1,730 €		
Part collectivité	Saint Front d'Alemps	140,00 €	2,370 €		
Part collectivité	Chalais	113,00 €	1,460 €		
Part collectivité	Négrondes	86,24 €	1,190 €		
Part collectivité	Saint Jory de Chalais	100,00 €	1,500 €		
Part collectivité	La Coquille	113,00 €	1,460 €		
Part collectivité	Nantheuil	220,00 €	2,800 €		
Part collectivité	Eyzerac	180,00 €	2,300 €		
Part collectivité	Saint Pancrace	80,00 €	1,000 €		
Part collectivité	Vaunac	123,98 €	1,720 €		
Part collectivité	Maurens	120,00 €	1,500 €		
Part collectivité	St Léon sur l'Isle	97,02 €	1,790 €		
Part collectivité	Plazac	70,00 €	0,880 €		
Part collectivité	St Léon Sur Vézère	80,00 €	1,180 €		
Part collectivité	Coly St Amand, Aubas, La Chapelle Aubareil	156,31 €	2,060 €		
Part Agence de l'eau	Redevance modernisation des réseaux de collecte*		0,250 €		

\* La redevance modernisation des réseaux de collecte est entièrement reversée à l'Agence de l'eau dans le but de mutualiser les investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le niveau de l'assainissement des eaux usées.

## Tarifs RDE24 - Assainissement Non Collectif

Communes concernées : Chalais, La coquille, Cognac sur l'Isle, Eyzerac, Firbeix, Jumilhac Le Grand, Lempzours, Miallet, Nantheuil, Nanthiat, Négrondes, Saint Front d'Alemps, Saint Jean de Côte, Saint Jory de Chalais, Saint Martin de Fressengeas, Saint Paul la Roche, Saint Pierre de Côte, Saint Pierre de Frugie, Saint Priest Les Fougères, Saint Romain et Saint Clément, Thiviers, Vaunac.

Type de contrôle	Tarifs applicables au 01/01/2024 (€ HT)
Contrôle de Bon Fonctionnement	135,00 €
Contrôle de Vente	150,00 €
Contrôle de Conception	110,00 €
Contrôle de Réalisation	110,00 €
Contrôle de Conception >20EH	150,00 €
Contrôle de Réalisation > 20EH	210,00 €